

*Bail de location, engagement de caution, mandat de gestion... La signature électronique des documents requis pour la location d'un bien s'est généralisée chez tous les réseaux immobiliers (Century 21, Fonda, Orpi...). Plus besoin de se déplacer : l'agence vous envoie par mail un lien Internet listant les conditions du contrat, qu'il suffit ensuite de valider en cliquant sur la case prévue. Le prix de cette gestion, lui, n'a en revanche pas bougé : entre 8 et 10% des loyers (charges comprises), sachant que des dépenses annexes peuvent alourdir la note, comme les commissions sur travaux... Vous paierez deux à trois fois moins cher en passant par les nouvelles sociétés de gestion 100% Internet (sans agence physique), telles que Blue, Directgestion, Flatlooker, Homepilot, Immo Online, **Imodirect** ou Wizi, dont les tarifs varient entre 3,7 et 4,9%. Le tout pour un niveau de services équivalent : gestion des annonces, sélection des locataires, virement des loyers, régularisation des charges, déclaration des sinistres...*

Extrait de CAPITAL – VOTRE ARGENT

Date : mars-mai 2021